



Quel demarche a suivre pour un licenciment

Par **loona**, le **19/01/2009** à **10:40**

bonjour, je travaille depuis 5 ans comme auxilliaire de vie chez mes parents,mon père bénéficie de l'apa(aide aux personnes agés),ma question est quel demarche a suivre,mon pere désire que ma belle soeur prend ma place car moi j'habite a 30 km de chez eux et elle que 200 metre,je les comprend elle et plus vite chez eux que moi,alors que doit faire mon pere ,je suis rémunérer par un chèque emploi service,quel sont les démarche a faire,esce lui qui doit me faire un courrier de licenciemt et comment cela se passe pour moi, doit-je faire un préavis et comment se passe pour etre remunerer.merci de votre reponse